



**À L'HEURE DES ÉLECTIONS
MUNICIPALES...**

**RETOUR SUR ...
LE DÉCONFINEMENT**

**VISITE de la Secrétaire d'État
SOPHIE CLUZEL**



Des résultats financiers solides au service des usagers et de nouveaux projets

Comme chaque année, le conseil d'administration de l'APAJH a statué sur les résultats comptables de l'association.

Malgré les difficultés liées au Covid-19 (confinement et télétravail des personnels des services), l'ensemble des données budgétaires a pu être recueilli et traité par le service comptable en temps et en heure, qu'il en soit, à cette occasion, remercié.

Un gestion rigoureuse et précise des sommes affectées par nos financeurs est bien sûr une obligation réglementaire mais une volonté farouche des administrateurs de l'association afin que les deniers publics soient à destination des usagers et des projets innovants qui sont développés pour répondre aux choix du conseil d'administration dans le cadre des politiques publiques.

La recherche quotidienne d'économies sur des postes qui peuvent être mieux rationalisés, la mise en concurrence opérée depuis plusieurs années sur des prestations de service, le suivi régulier des dépenses en cours d'années en lien avec les directeurs, la mise en œuvre de plans à moyen terme pour comprendre et réduire certaines dépenses liées au remplacement des personnels sont au cœur des préoccupations quotidiennes des administrateurs et des responsables administratifs de l'association afin de dégager des marges de manœuvre financières pour engager ou réaliser de nouveaux projets. Les financements extérieurs sont de plus en plus suspendus à un fort engagement financier de l'association elle-même.

Pour l'année 2019, les résultats comptables font apparaître un excédent qui reflète à la fois le fait que la situation financière de l'association est saine et solide et que cette dernière veille à affecter l'ensemble des concours financiers de l'ARS et du Conseil départemental ainsi que de la direction départementale de la Cohésion sociale au bénéfice usagers.

Ni déficit, ni excédent pléthorique !

L'important travail de remise à niveau de la comptabilité de l'association entrepris depuis 4 ans avec le commissaire aux comptes permet de répondre sans le moindre de doute désormais à la réglementation parfois sujette à discussion de la comptabilité des associations, que ce travail de collaboration avec nos services soit également salué.

Il renforce encore la solidité financière et donc la pérennité de notre association.

Les conséquences financières du Covid-19 sont actuellement évaluées service par service et nous disposerons d'une photo précise en septembre. Nous devons souligner, à l'occasion, combien nos financeurs ont « joué le jeu » pendant cette période en assurant le financement des établissements au quotidien.

Ce sont donc un trésorier principal et une trésorière adjointe sereins et déterminés à poursuivre l'action entreprise qui ont abordé l'année 2020 sur le plan budgétaire.

Bernard CASES
Trésorier général



Participation au 1^{er} tour des élections municipales de résidents du Foyer Marc Boeuf

À L'HEURE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES...

Aucun veto pour voter !

C'est avec une immense fierté que sept résidents du Foyer Marc Boeuf de Saint-Médard-en-Jalles sont allés voter au 1^{er} tour des élections municipales. Trois d'entre eux se sont mobilisés pour le second, le 28 juin.

Une première pour eux ! Depuis 1968, les personnes sous tutelle ne pouvaient pas participer aux élections. Un assouplissement en mars 2007 a maintenu ce principe d'interdiction sauf si le Juge en décidait autrement. Il a fallu attendre la loi du 23 mars 2019 pour que cette capacité leur soit reconnue pleinement et sans condition.

Des résidents se sont emparés de cette faculté pour exercer leur citoyenneté. Ils ont été accompagnés dans cette démarche par l'équipe éducative qui leur a expliqué le rôle et les attributions d'un maire et a reproduit un bureau de vote factice au sein du Foyer.

L'APAJH de la Gironde appelle les candidats aux municipales à s'engager pour une commune inclusive

À l'occasion des élections, l'APAJH33 a interpellé les candidats républicains pour qu'ils s'engagent en faveur d'une commune inclusive. L'association a ainsi relayé le « Pacte handicap 2020-2026, pour une commune inclusive » et ses 5 engagements concernant les compétences des maires en lien direct avec le handicap.



Reprise de la classe au Ditep Hirondelle

LES ACTUALITÉS DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES : FACE AU DÉCONFINEMENT

Les établissements et services de l'APAJH de la Gironde, après avoir agi avec une grande réactivité pour organiser le confinement, ont dû se réadapter en préparant la phase de déconfinement (voir aussi en pages 4 et 5 "Retour sur...le déconfinement").

Un déconfinement en 2 temps au Ditep Hirondelle - Artigues près Bordeaux (Dispositif institut thérapeutique éducatif et pédagogique)

Les deux étapes se sont déroulées d'abord le 12 mai autour de la reprise de la scolarité et du Ditep de façon progressive, avec l'accord des parents ; puis le 22 juin après l'annonce par le gouvernement de la reprise de la scolarité obligatoire et de fait celle de l'établissement.

La première étape a nécessité la mise en place d'aménagements et d'une organisation nouvelle : respecter les mesures barrières, limiter le nombre de jeunes selon la superficie des salles et des transports, assurer un nettoyage systématique. Les accompagnements et pratiques ont été adaptés, les interventions extérieures ont dû être exclues et l'autonomie des jeunes réduite par les restrictions nécessaires de la souplesse des emplois du temps. Les équipes ont assuré une double prise en charge, auprès des jeunes au sein du Ditep et à distance en direction de ceux restés confinés à leur domicile. La deuxième phase a vu le retour de la grande majorité des jeunes au sein de l'établissement. Elle a permis d'assouplir les mesures barrières et a surtout été marquée par la reprise des activités de groupe et des accompagnements pratiqués habituellement. Un soulagement pour les jeunes, après ces lourdes adaptations, qui ont enfin pu retrouver leurs amis et adopter des comportements plus spontanés !

Le retour au Jardin sensoriel de la Mas Le Barail - Mérignac

Les résidents ont pu reprendre les ateliers au jardin sensoriel. Toujours par petits groupes, ils ont pu profiter des journées ensoleillées, des nouvelles pousses des plantations du printemps

La livraison d'un bâtiment modulaire à la Clé des âges



et de la venue de Fabrice Frigout, paysagiste ayant contribué à la conception du jardin.

La réouverture de l'accueil de jour à la Clé des âges - Pessac

Après deux mois de fermeture et une reprise fin mai des visites à domicile autour d'ateliers cognitifs individuels, les usagers de la Clé des âges étaient impatients de pouvoir revenir dans l'établissement et de retrouver du lien social. Cela a pu se réaliser mi-juin, en demi-journées et dans le strict respect des mesures barrières. Cette réouverture a nécessité l'installation d'un bâtiment modulaire temporaire pour respecter strictement toutes les directives sanitaires et isoler parfaitement l'accueil de jour ainsi que l'espace de décontamination-habillage-déshabillage des aides-soignantes des autres services de la structure. Début juillet la reprise sera totale, en journée entière !

La reprise de l'accueil au COJ, Centre occupationnel de jour - Pessac

Les accueils au centre ont repris par petits groupes : jeux extérieurs, jardinage, bataille d'eau ont rythmé ces moments. Suite aux fortes intempéries du 1^{er} juin le COJ a été en partie inondé, mais tout va rapidement rentrer dans l'ordre !

Les services du pôle d'accompagnement social : expérience de télétravail - Bordeaux, Pessac, Montpon, Saint-Seurin-sur-l'Isle

Les trois services, SMJ (Service mandataire judiciaire), SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale) et MASP (Mesure d'accompagnement social personnalisé), ont été mis en télétravail pendant le confinement. Une situation de travail qui a empêché les accompagnements habituels (visites à domicile ou sorties avec les usagers). Le SMJ a désormais pu rouvrir l'accueil sur rendez-vous et reprendre les visites à domicile. La plateforme d'information aux tuteurs familiaux, PIST 33, portée avec les autres services mandataires girondins, a aussi repris ses permanences.



RETOUR SUR ... le déconfinement

Une crise sanitaire

aux impacts nombreux dans la gestion des établissements et des services de l'APAJH de la Gironde



L'APAJH a abordé la phase de déconfinement comme celle de confinement, dans une logique d'écoute et au cas par cas, dans les établissements et dans les services.

La question la plus cruciale qui s'est posée concernait les internats sécurisés qui avaient été mis en place pendant la période de confinement : fallait-il les ouvrir alors que tout le public était resté à l'extérieur et accompagné par des visites à domicile ?

"Nous avons préféré attendre que l'épidémie soit suffisamment maîtrisée alors que l'État avait indiqué la possibilité d'ouvrir à partir du 11 mai." - Michel Keisler, directeur général de l'APAJH de la Gironde.

Ainsi c'est début juin que la réouverture a été mise en oeuvre. En parallèle et avant la réouverture, des visites des familles ont été organisées dans ces internats pour leur permettre de revoir leurs enfants, de façon sécurisée avec le maintien des mesures barrières. Ensuite les réouvertures se sont enchaînées, petit à petit, **"lorsque l'on a pu constater qu'il n'y avait pas de cluster en Gironde et peu de cas de Covid"** - Michel Keisler, directeur général de l'APAJH de la Gironde.

"On a rouvert les accueils de jours dès le 15 mai et également sur l'EEAP Archipel l'internat de semaine, indépendamment de l'internat sécurisé."



Ont suivi le Foyer Marc Boeuf, l'IEEM d'Eysines... et à partir de mi-juin les autres établissements avec l'organisation de retours sur les week-ends dans les familles.



Les activités au Ditep Hirondelle

Une sensibilisation a été assurée auprès des familles afin de ne pas faire entrer le virus dans les établissements.

Dans les autres établissements au sein desquels les familles ont souhaité un maintien à domicile, tout a été géré à l'appui d'un processus d'échange avec les familles. Les équipes les ont toutes contactées pour savoir ce qu'elles souhaitaient. Sur la base de leurs attentes et possibilités (selon leur situation de retour à l'emploi, télétravail, etc.), croisées avec deux critères, les capacités d'accueil et de transport par établissements (en lien avec les directives de l'État), les modalités d'accueil de chaque établissement ont pu être définies.

"Nous devons en permanence nous adapter et prendre en compte les nouvelles mesures de l'État" - Michel Keisler, directeur général de l'APAJH de la Gironde.

Les dernières mesures sanitaires reçues concernent l'accueil des personnes dans les structures qui ne sont désormais plus soumises à des jauges ce qui permet d'accélérer un retour à la normale. Les ESAT ont repris eux-aussi petit à petit leurs activités habituelles même s'ils subissent un ralentissement comme beaucoup d'activités économiques.

Concernant les services, la priorité a été donnée à la prise de contact avec tous les usagers afin de s'adapter aux attentes de chacun : retour à la scolarisation, poursuite d'interventions à domicile...

Les intervenants en psychiatrie ont été mobilisés pour soutenir les personnes en souffrance avec ce nouveau changement dû à la reprise d'activités et des accompagnements.

"Je pensais que le déconfinement allait être plus compliqué à gérer mais le fait que le virus ne circule plus a permis de tranquilliser tout le monde, familles, usagers,..." - Michel Keisler, directeur général de l'APAJH de la Gironde.

Cet épisode de crise sanitaire a produit des effets positifs dans les approches nouvelles qu'il a permis de mettre en place dans les établissements et services. Des pratiques sur lesquelles l'APAJH saura capitaliser comme :

- le travail renforcé avec les familles, à partir de leurs attentes ;
- Les interventions à domicile, expérimentées par certaines structures qui ne les pratiquaient pas jusqu'alors, et qui par le déploiement d'équipes mobiles, ont permis aux professionnels de découvrir l'intérêt d'intervenir dans l'environnement des personnes ;
- le développement de la guidance parentale, qui va au-delà de la simple visite au domicile et consiste à accompagner finement les parents ;

→ la mise en place de services distanciels, à l'appui des outils numériques comme la téléconsultation, le contact via messagerie, le e-learning.

"En tant que directeur général la complexité de l'exercice en cette période a été d'être un chef d'orchestre et de m'assurer que les établissements restés ouverts 7j/7, ne manquent pas de personnels et soient capable d'assurer la sécurité sanitaire tout en garantissant la qualité du service." - Michel Keisler, directeur général de l'APAJH de la Gironde.

"J'ai du trouver un mode de management différent, en fonction des structures et des personnes, pour écouter les directeurs, leur apporter des réponses... Il fallait être efficace et opérationnel."

"J'ai assuré un retour régulier aux élus de l'association, au président, entretenu une communication de crise pour que tout le monde ait le même niveau d'information."

"J'ai eu des équipes et notamment des équipes de direction très investies et opérationnelles."

TÉMOIGNAGE DE PARENTS

Céline Lebel Lacrous, maman de Ilona et administrateur de l'APAJH 33

Comment avez-vous vécu cette crise sanitaire covid-19, la contrainte de confinement puis le déconfinement ?

"Dès le 13 mars j'ai pris la décision de me confiner à domicile avec ma fille Ilona, jeune polyhandicapée âgée de 22 ans, dans le seul but de la protéger. Ne travaillant pas je n'ai pas hésité une seconde. Mon mari s'est rapidement mis en chômage partiel ce qui a permis d'être deux à s'occuper d'elle. Nous avons l'intuition que cela pourrait durer longtemps. Cela a duré 93 jours..."

Quelles ont été vos relations et interactions avec l'APAJH pendant ces périodes ?

"Tous les administrateurs ont été informés régulièrement par le directeur général du déroulement de la crise pour chaque établissement et le Bureau a continué à se réunir par visioconférence. En tant que parents confinés à domicile, nous étions en relation une fois par semaine (fréquence selon ma volonté) avec une référente du groupe de ma fille qui prenait des nouvelles. C'était important de ne pas se sentir totalement isolés et de savoir que nous pouvions compter sur eux si besoin. En tant que représentante des familles au Conseil de vie sociale j'ai également été contactée à deux reprises par le directeur de l'établissement pour avis. Je crois que l'APAJH 33 a opéré une gestion sans faille malgré les difficultés."

Quels retours avez-vous eu ou perçu de la part de votre fille ?

"J'ai été agréablement surprise de la manière dont nous avons vécu cette crise au sein de notre foyer. Ça n'a bien sûr pas toujours été idyllique, il y a eu des hauts et des bas, mais pour avoir vécu des périodes de vacances avec ma fille parfois compliquées sur des temps pourtant bien plus courts, ce huis-clos là s'est extrêmement

Céline et Ilona



bien passé. Je crois que ma fille et moi avons inconsciemment compris que nous aurions besoin de nous entraîner pour tenir sur la durée. Cette parenthèse a donné un sens encore plus profond à notre relation. Il a fallu doser chaque ingrédient, la recette fût visiblement la bonne, nous nous sommes régalés !"

TÉMOIGNAGE DE DEUX USAGERS-OUVRIERS de l'ESAT - Les ateliers d'Ornon - Villenave d'Ornon

Comment avez-vous vécu le confinement ?

Pierre : "C'était dur de rester chez moi dans mon appartement. J'avais rien à faire, je regardais l'ordinateur, les films ça va un moment mais là ça a duré plus d'un mois, on pouvait pas sortir je tournais en rond, tournais en rond. Ça m'a tout chamboulé, avant je me couchais de bonne heure mais là j'allais au lit vers 11h du soir."

Thomas : "Moi, quand il a fallu partir du travail ça m'a fait bizarre, je me sentais différent parce que j'étais habitué à venir toujours travailler. Le fait de rester à la maison c'était compliqué quand on devait sortir il fallait des papiers."

Et comment ça s'est passé lorsque vous avez pu revenir ?

Pierre : "La monitrice m'a appelé au téléphone, elle m'a expliqué ce qui se passait à l'ESAT, et là elle m'a dit si je voulais revenir. Ça m'a fait du bien de pouvoir revenir travailler plutôt que rester chez moi à rien faire, revoir la monitrice, les collègues comme on n'était pas nombreux."

Thomas : "Quand la monitrice nous a rappelé pour reprendre le travail, ça m'a donné de la motivation et je me suis accroché, ça m'a fait du bien de revenir. Le plus difficile c'était le port de masque et les distances à respecter avec les collègues. En plus la monitrice nous demandait souvent si ça allait."

Et pour les gestes barrières ?

Pierre : "Au début j'étais pas à l'aise avec les affichages ça me faisait du mal de voir toutes ces consignes partout, maintenant j'essaie de plus les regarder. Pour le masque ça va, se laver les mains aussi."

Thomas : "Pour moi c'est quelque chose que j'ai eu du mal à mettre en place, c'était nouveau. Aujourd'hui je me suis bien habitué à ça même si j'ai quelques petits oublis, mais après je comprends à quoi ça sert."

Est-ce qu'il y a eu des choses positives pendant le confinement ?

Thomas : "Où maintenant je sais quoi faire pour protéger les autres de ces maladies."

D'autres choses à ajouter ?

Thomas : "Dans l'ensemble je suis content d'être retourné au travail même si des matins parfois c'est un peu difficile. Je suis content parce que c'est pas donné à tout le monde d'avoir un travail et de le garder."



Qu'est-ce que le PCPE ? Pourquoi a-t-il été mis en place ?

C'est un dispositif mis en place dans le cadre de la démarche nationale "Réponse accompagnée pour tous" qui vise à accompagner les jeunes et adultes en situation de handicap sans solution et/ou en risque de rupture de parcours. Il s'adresse aux personnes présentant tout type de handicap, à l'exception des troubles du spectre autistique. La réponse apportée peut être transitoire, en attente d'une place en établissement, par exemple, ou pérenne.

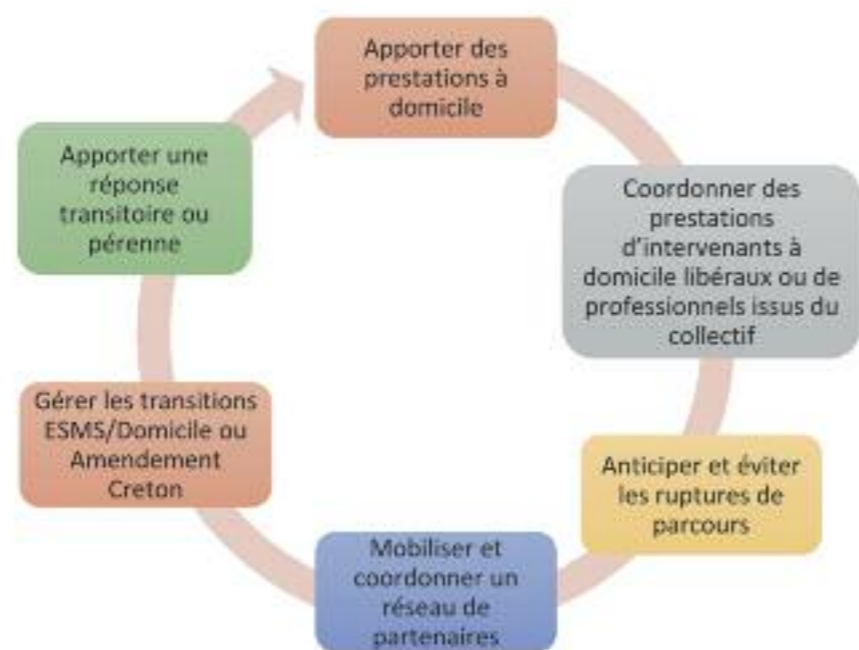
Il s'agit de financer en subsidiarité des prestations d'intervenants libéraux qui ne sont pas prises en charge financièrement par d'autres organismes. Des prestations de rééducation, de réadaptation, éducatives, psychologiques, ... sous la forme d'interventions directes mais aussi de guidance professionnelle, guidance parentale, appui/conseil, supervision. Ces prestations s'adressent aux personnes en situation de handicap mais également aux aidants au sens large.

Qui finance le dispositif ?

C'est l'Agence régionale de santé (ARS) qui finance. La coordination de parcours est une prestation offerte aux personnes accompagnées car elle est assurée par une partie des 19 partenaires associatifs du collectif "Trait d'union". Elle est faite par des professionnels : référents parcours, coordinateurs de parcours de cas complexes ou encore assistants au parcours de vie, chacun sa terminologie de poste et ses objectifs propres. Mais la finalité est la même : le PCPE a pour ob-

Le PCPE "Trait d'union" accompagne 25 à 30 personnes en file active.

LES MISSIONS DU PCPE



jectif de mettre en place des solutions qui relèvent du droit commun et de réaliser les démarches en lien avec le parcours. Nous sommes très complémentaires : il s'agit d'alléger, le cas échéant, la famille de ce parcours complexe par nos actions conjointes tout en renforçant sa place centrale et décisionnaire.

Comment ça fonctionne ? Quel est votre rôle ?

Nous sommes une petite équipe constituée d'une psychologue présente moins de deux jours par semaine et d'un coordonnateur : moi-même, à temps plein. La psychologue évalue les prestations nécessaires, puis nous calibrons les interventions en fonction de ses attentes et de ses besoins ainsi que des préconisations d'ac-

compagnement obtenues par le biais des évaluations. Je recrute et coordonne ensuite les prestataires issus du secteur libéral. La mise en place des différentes prestations fait l'objet de la rédaction d'un Projet d'accompagnement personnalisé où sont notifiés les objectifs de travail.

Comment les personnes concernées entrent-elles dans le dispositif ?

Grâce à la construction collaborative du PCPE, les situations nous remontent au travers des 19 partenaires associatifs par le biais de leur liste d'attente. Les personnes et les familles peuvent également nous solliciter soit directement soit par l'intermédiaire de professionnels de la Maison départe-

mentale des personnes handicapées (MDPH) qui nous exposent également des situations.

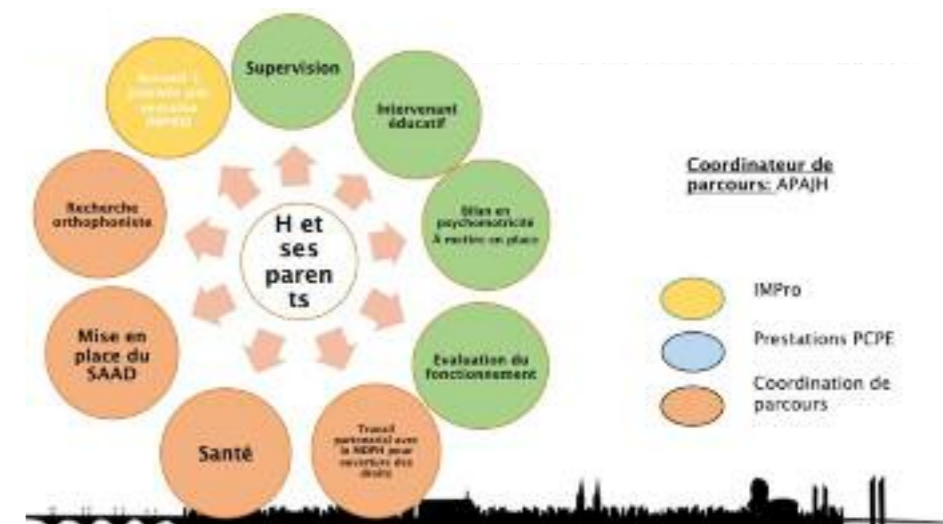
Qui décide de l'orientation des personnes vers le PCPE ?

Quelle que soit la manière d'arriver dans le PCPE, c'est lors de la Commission du dispositif d'orientation permanent (DOP) de la MDPH de la Gironde que sont étudiées les situations de façon collégiale. Cette commission regroupe des professionnels - médecins, assistants sociaux, ... - de la MDPH, l'ARS, et les deux PCPE « Objectif zéro sans solution - situations critiques » girondins.

Quels sont les premiers bilans et les perspectives d'avenir ?

Le PCPE "Trait d'union" existe depuis un peu plus d'un an. Nous avons encore assez peu de recul. Ce qui est certain, c'est que nous faisons du "sur mesure" : chaque situation est particulière et donne lieu à une réponse personnalisée. Il faut être adaptable et réactif

EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT



dans le parcours. Chaque PCPE correspond également à des choix et des budgets alloués localement. Nous allons d'abord chercher les expertises particulières auprès des libéraux, et, à défaut, auprès du collectif. Le but n'est pas de basculer dans un auto-financement associatif. Ce n'est pas un empilement de compétences : on est sur un mo-

dèle collaboratif pour mettre en commun des expertises au service de la personne.

Ce qui est très novateur, c'est le collectif de partenaires associatifs et l'ouverture sur le droit commun en le faisant monter en compétences. On s'inscrit pleinement dans les projets nationaux, c'est l'avenir !

LES PARTENAIRES DU COLLECTIF ASSOCIATIF





Sophie CLUZEL

secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, était vendredi 5 juin à Bordeaux, pour le pré-lancement, sur 7 régions pilotes - dont la Nouvelle-Aquitaine -

du 0800 360 360 : un numéro vert d'appui pour les personnes en situation de handicap et les aidants dans le cadre de la crise sanitaire.

À cette occasion, elle a rencontré les professionnels du Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) inter-associatif de l'APAJH qui participe activement au projet "Communauté 360".

La ministre a choisi de rencontrer l'APAJH Gironde pour son expertise et son expérience de l'accompagnement des personnes sans solution et la mise en oeuvre de dispositifs collaboratifs.

Associé de façon originale et novatrice à la coordination de parcours proposée soit par l'APAJH Gironde, soit par un des partenaires, le PCPE permet un accompagnement global des personnes en situation critique et de leurs aidants, permettant ainsi de construire des solutions ad'hoc dans le droit commun prenant en compte tous les domaines de vie de la personne. Une table ronde était organisée, avec le témoignage d'une maman sur le PCPE, un retour d'expérience sur 2019 et les mesures mises en place pendant le Covid.

La crise sanitaire a révélé la réactivité des opérateurs du secteur médico-social, mais aussi toutes les difficultés rencontrées par les personnes les plus isolées et sans solution. Aussi la Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées a décidé d'accélérer, en l'adaptant au contexte, la mise en place du numéro d'appel national qui devait être lancé en 2021.

Ce numéro national renvoie sur des équipes territoriales, des « communautés 360 » composées des acteurs locaux, notamment associatifs, impliqués dans l'accompagnement des personnes handicapées, et de la Maison départementale des personnes handicapées.

Une mobilisation forte et constante du PCPE de l'APAJH Gironde

Pendant le confinement, le PCPE "Trait d'union" a maintenu les prestations en présentiel, mais aussi en vidéo, envoyé du matériel et continué à accompagner les familles. L'ARS a demandé au PCPE d'assurer des astreintes téléphoniques 24h/24 et



7 jours/7, en relai des horaires d'ouverture de la MDPH de la Gironde.

Fort de cette expérience pendant la crise, l'APAJH 33 participe activement à la mise en oeuvre du projet "Communauté 360".

L'objectif : renforcer les coopérations inter-associatives locales qui existent déjà au travers d'une organisation revue.

"Communauté 360" va permettre de mettre en avant des modalités collaboratives créées au sein d'une même association, mais aussi inter-associatives.

Une réponse de proximité

À terme, le projet devra fonctionner autour d'un "bassin de vie" pour être au plus près des besoins des acteurs du territoire.



L'Assemblée générale de l'APAJH Gironde aura lieu le samedi 12 septembre 2020 de 9h30 à 12h à l'IMP d'Eysines (42, rue Moulineau)



Directeur de la publication : Georges DUPON-LAHITTE - **Responsable de l'édition :** Annick AGUIRRE
Réalisation : abc communication et 720 degrés

Conception et Impression : Imprimerie du Bois de la Grave - 7, rue Z.A. Picot - 33160 Saint-Médard-en-Jalles
Tél. 05 56 05 26 09 - Fax : 05 56 95 93 84 - E-mail : imprimerie-ibg@orange.fr

Rédaction : Claire Bouchareissas et Laurence-Marine Dupuy

272, bd du Président Wilson - 33000 BORDEAUX - Tél. 05 56 01 42 90 - E-mail : siege@apajh33.asso.fr